



# Cerise et les « éco-crèches »

Qu'est-ce que Cerise souhaite dire aux crèches pour qu'elles deviennent des crèches plus écologiques et plus inscrites dans le développement durable et que les parents et professionnel(le)s qui y vivent deviennent encore plus des éco-citoyens ?

**T**out d'abord une précision : ce que nous appelons « éco-crèche », à Cerise\*, ce sont des lieux d'accueil petite enfance qui ont fait le choix d'entrer dans une démarche de développement durable, en associant toutes les parties prenantes, c'est à dire les professionnel(le)s, les parents, les gestionnaires, les élus, les techniciens... pour et avec les enfants !

## Prendre conscience et s'engager

Fréquemment, c'est le « comment faire ? » qui freine à la mise en place de changement de pratiques. Pourtant, il suffit de la prise de conscience, partagée, d'une autre façon d'agir dans l'intérêt de l'enfant pour que le changement devienne possible ! Il est essentiel que la remise en cause de pratiques habituelles soit le résultat d'un constat fait par les professionnel(le)s et les parents. C'est alors que les pistes d'actions « à faire », dès demain ou dans le trimestre, ou l'année prochaine... deviennent le projet et la responsabilité de tous les acteurs du lieu d'accueil.

Les questionnements sur le bâtiment, l'électricité, l'eau, les déchets, l'alimentation, la solidarité... peuvent être accompagnés. Ils sont l'occasion d'acquérir des savoirs et des informations sur le développement durable et l'articulation avec les acteurs locaux.

Et c'est fou ce que l'on peut faire évoluer rapidement, notamment dans le volume de nos poubelles ! On peut agir vite sur de petits gestes porteurs de sens : organiser le tri, réduire les emballages, lire les étiquettes des produits utilisés et en parler avec les enfants et les adultes...

D'autres actions nécessitent un travail partenarial, un peu plus long à construire quelquefois... achats alimentaires en produits bio et locaux, organisation du compostage des déchets ménagers, changement des méthodes de nettoyage et désinfection, introduction des couches lavables...

Et un incontournable : c'est le temps. Modifier des pratiques nécessite de se donner le temps nécessaire à l'adhésion de tous ! Les « éco-crèches » pionnières ont maintenant suffisamment de recul pour que leurs témoignages permettent aux lieux d'accueil qui souhaitent agir de partir d'un bon pied !

## Dans la durée...

Pour que la question du développement durable ne soit pas un simple « point divers » mis à l'ordre du jour du conseil d'administration ou de la réunion de parents, la mise en place d'une commission spécifique éco-pratiques ou éco-crèche est la garantie de l'avancée du questionnement. L'ouverture à des partenaires nouveaux (techniciens des collectivités territoriales, associations d'éducation à l'environnement...) nourrira l'ensemble du projet.

## Et faire savoir !

Il est important aujourd'hui de faire savoir que des lieux d'accueil associatifs existant depuis 20 ou 30 ans ne sont pas des structures du passé, mais qu'elles ont évolué, au gré des changements et qu'elles sont bien résolument ancrées dans les questions de la société d'aujourd'hui. Même s'il y a beaucoup à faire, l'important c'est

de se mettre en marche et de mesurer les avancées ! A ce titre, la signature de la charte d'engagement, proposée par Cerise à l'issue d'une formation, peut être l'occasion de signifier aux partenaires, aux élus, aux habitants, que des évolutions sont en marche et que professionnel(le)s et parents ont le souhait d'agir de façon citoyenne, là où ils vivent, pour leurs enfants bien sûr, mais également pour l'avenir de tous.

## Le travail en réseau

Pouvoir échanger entre lieux d'accueil qui se sont engagés dans cette démarche est un levier pour continuer à avancer. C'est la raison pour laquelle Cerise propose également un accompagnement aux fédérations Acepp qui souhaitent s'engager à travailler cette thématique.

Et maintenant? Ça vous tente de devenir « éco-crèche » ?

**HERVELYNE GUILLOUX, CERISE**

\*SCIC- Société coopérative d'intérêt collectif - CERISE, créée en 2008, notamment pour diffuser les savoir-faire développés par les partenaires du programme Equal-Marguerite.

«Eco-crèche» n'est ni une marque, ni un label, c'est le résultat d'une démarche d'engagement à modifier ses pratiques et à partager les avancées, les astuces et les questions, avec d'autres lieux d'accueil.

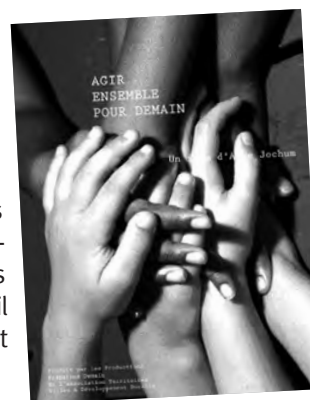
## aller+loin

- [www.equal-marguerite.com](http://www.equal-marguerite.com)
- Cerise : 11, square de Galicie, 35200 Rennes

tél. : 09 79 29 15 93

[www.cerise.coop](http://www.cerise.coop)

• Le film : « Agir ensemble pour demain », d'Anne Jochum. Productions Préparons Demain, 2008.



## Les nouvelles commissions des crèches

« Responsable du développement des éco-pratiques », c'est la nouvelle tâche qui a fait son apparition pour les parents des enfants des crèches parentales du réseau d'Île-de-France depuis quelques années. Beaucoup de lieux d'accueil sont investis dans des pratiques éco-responsables : alimentation, produits d'entretien et de soins, couches bio et couches lavables, jouets. La dynamique lancée par la l'Acepp région Île-de-France en 2010, grâce à l'impulsion des crèches adhérentes, a donné lieu à des soirées inter-crèches notamment sur l'élevage biologique... De ces rencontres, sont nés des échanges de pratiques et d'astuces, la rédaction de fiches d'expériences mutualisées sur le site : [www.acepprif.org/](http://www.acepprif.org/). Les éco-pratiques sont une réalité dans les crèches franciliennes. Et attention, ce n'est pas près de s'arrêter ! **JOËLLE DEL GRECO, ACEPPRIF**